

LIGUE WILAYA DE FOOTBALL BATNA

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION du 24/02/2015****Procès Verbal N°17

Membres présents: Mrs

BAAZIZ Hachemi Président
MESSAOUDI Mohamed Membre

Ordre du jour :

Courrier arrivée

- Feuilles de matches rapports Arbitres & Controleurs
- Correspondance club ; J.S.TIGHARGHAR (rencontre S.O.L – J.S.T)

Etude des affaires

	MATCH SENIORS N.OULED-SELEM // C.R.B.TELKHEMPT du 20/02/2015
N° 237	JOUEURS AVERTIS: - BOULOUDOUANI Mourad N.O-S LN° 0365 ; avertissement pour jeu dangereux. - BENOUI Bilel N.O-S LN° 0366 ; avertissement pour jeu dangereux. - BEKHOUCHE Lazhar C.R.B.T LN° 0669; avertissement pour anti-jeu. - SAHRAOUI Fouzi C.R.B.T LN° 0667; avertissement pour jeu dangereux.
	MATCH SENIORS J.S.NARA // C.A.S.THENIET EL-ABED du 20/02/2015
N° 238	JOUEURS AVERTIS: - BAROU Rahim C.A.S.T.E.L LN° 1504 ; avertissement pour jeu dangereux. - BAROU Chems-Eddine C.A.S.T.E.L LN° 0457 ; avertissement pour anti-jeu. - KEBBAS Aissa J.S.N LN° 0445 ; avertissement pour anti-jeu. - HAMIZI Yacine J.S.N LN° 0444 ; avertissement pour anti-jeu.
	MATCH SENIORS N.A.DOUAR-DISS // C.R.B.EL-HASSI du 20/02/2015
N° 239	JOUEURS AVERTIS: - BOUHENAF Fares C.R.B.E-H LN° 0750 ; avertissement pour jeu anti-jeu. - BOUHENAF Nour-Eddine C.R.B.E-H LN° 0753 ; avertissement pour anti-jeu. - HANFOUG Oussama C.R.B.E-H LN° 0769 ; avertissement pour anti-jeu. - KHELLOUT Nacer N.A.D-D LN° 0319 ; avertissement pour anti-jeu. - BOUMARAF Oussama N.A.D-D LN° 2233 ; avertissement pour anti-jeu.
	MATCH SENIORS U.S.B.AIN-YAGOUT // E.S.PARC -FOURRAGE du 20/02/2015.
N° 240	JOUEURS AVERTIS: - ZEROUAL Ayoub U.S.B.A-Y LN° 0590; avertissement pour jeu dangereux. - MELLAL Djalal E.S.P.F LN° 0680; avertissement pour c.a.s.
	MATCH SENIORS W.A.C.Z'MALA // A.S.B.DJEZZAR du 20/02/2015.
N° 241	JOUEUR AVERTIS: - KHENFAR Boucetta A.S.B.D LN° 0723; avertissement pour anti-jeu. - MOHAMMEDI Djamel A.S.B.D LN° 0397 ; avertissement et amende de 1.000 da pour contestation décision. - BENATMANE Ahmed A.S.B.D LN° 0514; avertissement et amende de 1.000 da pour contestation décision. - YAKOUBI Samir W.A.C.Z LN° 0602 ; avertissement pour anti-jeu.
	MATCH SENIORS I.R.B.TIMGAD // A.B.CHIR du 20/02/2015.
N° 242	JOUEURS AVERTIS: - BENSALAM Hamza I.R.B.T LN° 0962; avertissement pour jeu dangereux. - BENMAZA Abdelali I.R.B.T LN° 1514; avertissement pour jeu dangereux. - DIAB Taki-Eddine I.R.B.T LN° 2511; avertissement pour jeu dangereux. - MENACER Rami I.R.B.T LN° 0289; avertissement pour anti-jeu. - BOUZENNAG Abdellaziz A.B.C LN° 0374 ; avertissement pour jeu dangereux. - CHERRAF Abderahmane A.B.C LN° 0737; avertissement pour anti-jeu.
	MATCH SENIORS M.B.BARIKA // A.J.AIN-TOUTA du 20/02/2015.
N° 243	JOUEURS AVERTIS: - GOUGA Hacem M.B.B LN° 0940 ; avertissement pour anti-jeu. - MIDOUNE Chems-Eddine M.B.B LN° 0946 ; avertissement et amende de 1.000 da pour contestation décision. - ZOUHIR Azzeddine M.B.B LN° 0956 ; avertissement et amende de 1.000 da pour contestation décision. - REDDAH Khalil A.J.A-T LN° 1023 ; avertissement pour anti-jeu. - LAGRAA Nassim A.J.A-T LN° 0419 ; avertissement pour anti-jeu.
	MATCH SENIORS C.H.BEN-ALI // W.B.M'DOUKAL du 20/02/2015.
N° 244	JOUEURS AVERTIS: - DOUAK Ramzi C.H.B-A LN° 0826; 2ème avertissement pour jeu dangereux. - BOUZIANE Ahmed C.H.B-A LN° 0832 ; avertissement pour anti-jeu. - AOUIA Mouloud W.B.M LN° 2485 ; avertissement pour c.a.s. - ZEROUNI Walid W.B.M LN° 0778 ; 2ème avertissement pour jeu dangereux. - SAKHRI Oubida W.B.M LN° 0786 ; avertissement pour anti-jeu
	MATCH SENIORS S.O.LAMBESE // J.S.TIGHARGHAR du 20/02/2015.
N° 245	JOUEURS AVERTIS: - BOUZID Amor S.O.L LN° 0479; avertissement pour jeu dangereux. - MEBAREK Mohamed S.O.L LN° 0476; 2ème avertissement pour anti-jeu. - BERRAHAIL Nabil S.O.L LN° 1828 ; avertissement pour anti-jeu. - GAGUI Tahar J.S.T LN° 0012 ; 2ème avertissement pour anti-jeu. - MEDDOUR Abderahmane J.S.T LN° 0147 ; avertissement pour jeu dangereux. - BEGHOURA Kamel J.S.T LN° 0006 ; avertissement pour anti-jeu. Dossier ouvert pour compléments d'informations

N° 246	MATCH SENIORS N.R.B.BITAM // C.R.KSAR-BELEZMA du 20/02/2015. R.A.S
N° 247	MATCH SENIORS M.C.N.BATNA // A.C.TKOUT du 21/02/2015. R.A.S
N° 248	MATCH SENIORS N.TAZOULT // C.M.BARIKA du 21/02/2015. R.A.S
N° 249	MATCH SENIORS N.C.LAZROU // A.B.OUED-TAGA du 20/02/2015. <u>RENCONTRE N'A PAS EU LIEU SUITE A L'ABSENCE DU CLUB A.B.OUED-TAGA:</u> ❖ - Vu la feuille de match ❖ - Vu les rapports des officiels ❖ - Attendu que les officiels signalent l'absence du club A.B.OUED-TAGA. ❖ -Par ces motifs et conformément aux dispositions de l'article 50 des R/G de la FAF la commission décide ; ❖ 1)- Match perdu par forfait au club A.B.OUED-TAGA et en attribue le gain au club N. C.LAZROU. ❖ 2)- Défalcation de six (06) points sur le capital points du club A.B.OUED-TAGA. ❖ 3)- Amende de 15.000,00 da au club A.B.OUED-TAGA.
N° 250	MATCH SENIORS M.B.MEROUANA // N.R.B.SEFIANE du 21/02/2015. <u>RENCONTRE N'A PAS EU LIEU SUITE A L'ABSENCE DU CLUB N.R.B.SEFIANE:</u> ❖ - Vu la feuille de match ❖ - Vu les rapports des officiels ❖ - Attendu que les officiels signalent l'absence du club N.R.B.SEFIANE. ❖ -Par ces motifs et conformément aux dispositions de l'article 50 des R/G de la FAF la commission décide ; ❖ 1)- Match perdu par forfait au club N.R.B.SEFIANE et en attribue le gain au club M.B.MEROUANA. ❖ 2)- Défalcation de six (06) points sur le capital points du club N.R.B.SEFIANE. ❖ 3)- Amende de 15.000,00 da au club N.R.B.SEFIANE.
N° 251	MATCH SENIORS J.S.NARA // C..KSA-BELEZMA du 23/02/2015. <u>RENCONTRE N'A PAS EU LIEU SUITE A L'ABSENCE DU CLUB C.R.KSAR-BELEZMA:</u> ❖ - Vu la feuille de match ❖ - Vu les rapports des officiels ❖ - Attendu que les officiels signalent l'absence du club C.R.KSAR-BELEZMA. ❖ -Par ces motifs et conformément aux dispositions de l'article 50 des R/G de la FAF la commission décide ; ❖ 1)- Match perdu par forfait au club C.R.KSAR-BELEZMA et en attribue le gain au club J.S.NARA. ❖ 2)- Défalcation de trois (03) points sur le capital points du club C.R.KSAR-BELEZMA ❖ 3)- Amende de 5.000,00 da au club C.R.KSAR-BELEZMA
N° 252	MATCH JUNIORS N.TAZOULT // I.R.B.TIMGAD du 13/02/2015. <u>JOUEUR EXCLU:</u> - ADOUDA Ayoub N.T LN° 2246 ; suspension du match d'office suffisant pour faute grossière. <u>JOUEUR AVERTI:</u> - AYADI lmed I.R.B.T LN° 0984 ; avertissement pour anti-jeu.
N° 253	MATCH JUNIORS N.A.DOUAR-DISS // U.S.B.AIN-YAGOUT du 14/02/2015. <u>JOUEURS AVERTIS:</u> - DJALIL Nace-Eddine N.A.D-D LN° 2218 ; avertissement jeu dangereux. - AISSA-MEBRAK Saddam-Hocine U.S.B.A-Y LN° 2218 ; avertissement anti-jeu.
N° 254	MATCH CADETS C.A.S.THENIET EL-ABED // E.S.PA-FOURRAGE du 14/02/2015. <u>JOUEURS EXCLUS:</u> - BAROU Ahmed C.A.S.T.E.L LN° 2352 ; suspension du match d'office suffisant pour cumul de cartons et amende de 1.000 da (contestation de décision). - BENABID Bilel C.A.S.T.E.L LN° 2343 ; suspension de deux (2) matchs et amende de 7.000 da pour c.a.s envers officiel. - BENREKIA Ahmed E.S.P.F LN° 4177 ; suspension de deux (2) matchs et amende de 7.000 da pour c.a.s envers officiel. <u>JOUEURS AVERTIS:</u> - ZEGHLOUL Oussama C.A.S.T.E.L LN° 2348 ; avertissement pour jeu dangereux. - GUENTRI Abdelghani C.A.S.T.E.L LN° 2362 ; avertissement pour jeu dangereux. - DRID Mokhtar E.S.P.F LN° 3660 ; 2ème avertissement et amende de 1.000 da pour contestation décision. - ZERGUINI Ghani E.S.P.F LN° 4012 ; avertissement pour jeu dangereux.
N° 255	MATCH CADETS J.S.NARA // W.A.C.Z'MALA du 14/02/2015. <u>JOUEUR EXCLU:</u> - DIF-ALLAH Djamel J.S.N LN° 3107 ; suspension de deux (2) matchs et amende de 1500,00 da pour voies de faits sur adversaire. <u>JOUEUR AVERTI:</u> - MAALIM Lotfi J.S.N LN° 3103 ; 2ème avertissement et amende de 1.000 da pour contestation décision.
N° 257	MATCH JUNIORS W.B.M'DOUKAL // R.B.DJEZZAR du 14/02/2015. <u>JOUEURS AVERTIS:</u> - ATLAOUI Redouane W.B.M LN° 3655 ; avertissement pour anti-jeu. - DERRADJI Amar R.B.D LN° 1544 ; avertissement pour anti-jeu. - GOUIZI Ahmed R.B.D LN° 4297 ; avertissement pour anti-jeu.

	MATCH JUNIORS C.A.S.THENIET EL-ABED // E.S.PA-FOURRAGE du 14/02/2015.
N° 256	<p>JOUEURS EXCLUS:</p> <ul style="list-style-type: none"> - BOUTA Riadh C.A.S.T.E.L LN° 0766 ; suspension du match d'office suffisant pour cumul de catons. - ROUAG Mehdi E.S.P.F LN° 4489 ; suspension du match d'office suffisant pour cumul de catons. <p>JOUEURS AVERTIS:</p> <ul style="list-style-type: none"> - OUHBAB Oussama C.A.S.T.E.L LN° 0627 ; avertissement pour jeu dangereux. - BELIAZI Oussama C.A.S.T.E.L LN° 0627 ; 2ème avertissement pour jeu dangereux. - MASMOUDI Abdenour E.S.P.F LN° 3510 ; avertissement pour jeu dangereux. - MAKHLOUFI Youcef E.S.P.F LN° 3519 ; avertissement pour jeu dangereux. - BOUABDELLAH Raouf E.S.P.F LN° 3743 ; avertissement pour anti-jeu. - DJEBBAR Liamine E.S.P.F LN° 3508 ; avertissement pour anti-jeu. ❖ - Une amende de 2.500,00 da est infligée au club E.S.P.F pour conduite incorrecte (Art 128 - RG-FAF.)
	MATCH JUNIORS C.R.B.EL-HASSI // M.C.N.BATNA du 14/02/2015.
N° 258	<p>JOUEURS AVERTIS:</p> <ul style="list-style-type: none"> - BOUHENNAF Abdelbaki C.R.B.E-H LN° 3962 ; avertissement pour anti-jeu. - BENABDELLAZIZ Samir C.R.B.E-H LN° 0768 ; avertissement pour anti-jeu. - BENMEHDI Oussama M.C.N.B LN° 2689 ; avertissement pour anti-jeu.
	MATCH JUNIORS S.O.LAMBESE // M.B.MEROUANA du 14/02/2015.
N° 259	<p>JOUEUR EXCLU:</p> <ul style="list-style-type: none"> - MOKRANE Ala-Eddine S.O.L LN° 1551 ; suspension du match d'office suffisant pour cumul de catons. <p>JOUEURS AVERTIS:</p> <ul style="list-style-type: none"> - SAADALLAH Aymen M.B.M LN° 2883 ; avertissement pour anti-jeu. - CHIHA Med-Aymen S.O.L LN° 1555 ; avertissement pour anti-jeu.
	MATCH JUNIORS N.R.B.SEFIANE // A.J.AIN-TOUTA du 14/02/2015.
N° 260	<p>RENCONTRE N'A PAS EU LIEU SUITE A L'ABSENCE DU CLUB N.R.B.SEFIANE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ - Vu la feuille de match ❖ - Vu le rapport de 'arbitre ❖ - Attendu que l'arbitre signale l'absence de l'équipe du club N.R.B.SEFIANE. ❖ -Par ces motifs et conformément aux dispositions de l'article 52 des R/G de la FAF la commission décide ; ❖ 1)- Match perdu par forfait à l'équipe N.R.B.SEFIANE et en attribue le gain à l'équipe A.J.AIN-TOUTA. ❖ 2)- Amende de 2.500,00 da au club N.R.B.SEFIANE .
	MATCH CADETS N.R.B.SEFIANE // A.J.AIN-TOUTA du 14/02/2015.
N° 261	<p>RENCONTRE N'A PAS EU LIEU SUITE A L'ABSENCE DU CLUB N.R.B.SEFIANE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ - Vu la feuille de match ❖ - Vu le rapport de 'arbitre ❖ - Attendu que l'arbitre signale l'absence de l'équipe du club N.R.B.SEFIANE. ❖ -Par ces motifs et conformément aux dispositions de l'article 52 des R/G de la FAF la commission décide ; ❖ 1)- Match perdu par forfait à l'équipe N.R.B.SEFIANE et en attribue le gain à l'équipe A.J.AIN-TOUTA. ❖ 2)- Amende de 2.500,00 da au club N.R.B.SEFIANE .
	MATCH MINIMES N.R.B.SEFIANE // A.J.AIN-TOUTA du 14/02/2015.
N° 262	<p>RENCONTRE N'A PAS EU LIEU SUITE A L'ABSENCE DU CLUB N.R.B.SEFIANE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ - Vu la feuille de match ❖ - Vu le rapport de 'arbitre ❖ - Attendu que l'arbitre signale l'absence de l'équipe du club N.R.B.SEFIANE. ❖ -Par ces motifs et conformément aux dispositions de l'article 52 des R/G de la FAF la commission décide ; ❖ 1)- Match perdu par forfait à l'équipe N.R.B.SEFIANE et en attribue le gain à l'équipe A.J.AIN-TOUTA. ❖ 2)- Amende de 2.500,00 da au club N.R.B.SEFIANE .
	MATCH MINIMES W.B.M'DOUKAL // R.B.DJEZZAR du 14/02/2015.
N° 263	<p>RENCONTRE N'A PAS EU LIEU SUITE A L'ABSENCE DU CLUB R.B.DJEZZAR:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ - Vu la feuille de match ❖ - Vu le rapport de 'arbitre ❖ - Attendu que l'arbitre signale l'absence de l'équipe du club R.B.DJEZZAR. ❖ -Par ces motifs et conformément aux dispositions de l'article 52 des R/G de la FAF la commission décide ; ❖ 1)- Match perdu par forfait à l'équipe R.B.DJEZZAR et en attribue le gain à l'équipe W.B.M'DOUKAL. ❖ 2)- Amende de 2.500,00 da au club R.B.DJEZZAR .
	MATCH JUNIORS N.OULED-SELLEM // N.A.DOUAR-DISS du 21/02/2015.
N° 265	<p>JOUEUR EXCLU:</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZIANI Djalal N.A.D.D LN° 2230 ; suspension du match d'office suffisant pour faute grossière.

**LE PRESIDENT
H. BAAZIZ**